



CC des Sources de la Creuse (Siren : 242320075)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Courtine
Arrondissement	Aubusson
Département	Creuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Marc MICHELON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23100 LA COURTINE
Téléphone	05 55 66 76 58
Fax	05 55 66 70 69
Courriel	sourcesdelacreuse@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 953
Densité moyenne	7,31

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	Beissat (212301907)	33
23	Clairavaux (212306302)	153
23	Féniers (212308001)	94
23	La Courtine (212306708)	730
23	Le Mas-d'Artige (212312508)	111
23	Magnat-l'Etrange (212311500)	229
23	Malleret (212311906)	42
23	Poussanges (212315808)	143
23	Saint-Martial-le-Vieux (212321509)	133
23	Saint-Merd-la-Breuille (212322101)	200
23	Saint-Oradoux-de-Chirouze (212322408)	85

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Etude générale des problèmes d'assainissement des communes</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des ordures ménagères et valorisation des déchets, mise en place du tri sélectif, de points propres à compter du 1er Janvier 2005</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des ordures ménagères et valorisation des déchets, mise en place du tri sélectif, de points propres à compter du 1er janvier 2005</i>
- Autres actions environnementales <i>- création, aménagement et entretien de circuits de randonnée hors plan départemental touristique des randonnées traversant le territoire de plusieurs cnes - valorisation et protection des milieux aquatiques, cours d'eau, zones humides et étangs.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>- construction et exploitation d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes - organisation de services à la population à l'exception du transport à la demande. - Participation au Contrat Local de Santé.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- construction et/ou aménagement de locaux appartenant à la C.C. pour accompagner la création ou la reprise d'activités industrielles, commerciales, artisanales, agricoles et de services dans le cas de carence d'initiative privée. Ne seront pas prises en compte toutes opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale antérieures à la création de la C.C. Ces opérations resteront gérées par les cnes concernées. - création, aménagement et gestion de nouvelles zones d'activités
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
- <i>actions indirectes aux entreprises : favoriser le maintien à la création ou la reprise, l'accompagnement, le développement, l'accueil et la promotion d'entreprise par la mise en place d'une DCT en faveur de l'artisanat, du commerce et des actions de service et par l'acquisition et la revente, dans le respect des règles définies par l'article L1511-3 du CGCT, des terrains nécessaires à l'implantation ou l'extension d'entreprises situées sur le territoire de la CC</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>mise en oeuvre et coordination d'un projet éducatif local dans lequel est inscrit le contrat éducatif local, le contrat enfance jeunesse. la mise en place et le financement d'un relais assistantes maternelles, le financement du centre de loisirs sans hébergement de La Courtine. participation à l'organisation de la BAJA</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Etudes et programmation <i>réalisation de toute étude préalable à la prise éventuelle d'une compétence se rattachant au développement et à l'aménagement du territoire de la C.C. Création de zones de développement éolien.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>création d'un syndicat d'initiative intercommunal et participation - étude, gestion et mise en oeuvre des projets d'équipements et de promotion touristique du plan d'eau de Méouze (hébergement, création de zones de loisirs, aménagement plage) - actions contribuant à mettre en valeur les sites et équipements touristiques situés sur le territoire de la C.C. présentant un intérêt communautaire à savoir les plans d'eau de Grattadour et de La Pérouse, cne de La Courtine</i> <i>création de gîtes d'hébergement dans le cadre du projet Retrouvance labellisé pôle d'excellence rurale</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>réhabilitation et rénovation des logements vacants dont la C.C. est ou devient propriétaire, le pavillon de Féniers est d'IC. Les opérations sur des logements communaux existants restent de la compétence des cnes</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>aide aux logements des particuliers : accompagnement des particuliers pour les aides aux logements dans le cadre des procédures existantes (OPAH)</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration et gestion d'une politique de pays.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
23	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (252309646)	SM fermé	126 511
19	Syndicat mixte de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (251900130)	SM ouvert	61 673

23	Syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers en Creuse (200017119)	SM ouvert	114 410
23	SIVOM DE LA COURTINE (252326103)	SM fermé	8 654
23	SYNDICAT MIXTE DE MEOUZE (252322409)	SM fermé	2 293

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)